



RECYCLAGE PRÉVENTION DU RISQUE ÉLECTRIQUE POUR LES ÉLECTRICIENS RÉALISANT

DES OPÉRATIONS SUR DES OUVRAGES DES DOMAINES TBT BT ET HTA NORME NF C 18-510

B1, B2, B1V, B2V, B2V ESSAI, BR, BC, H1, H2, H1V, H2V, H2V ESSAI, HC

PUBLIC CONCERNE

■ Toute personne ayant déjà suivi une formation aux risques liés à l'électricité et en possession d'un titre d'habilitation

PRE REQUIS

■ Avoir des compétences en électricité dans le domaine de tension considéré, sur les ouvrages ou les installations électriques, résultant d'une formation d'une pratique professionnelle

DUREE

1,5 jour soit 10,5 heures

MOYENS

PEDAGOGIQUES

■ Matériel pédagogique (Armoires électriques)

■ Livret remis aux stagiaires

PROFIL INTERVENANT

■ Formateur spécialisé sur cette thématique

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Vincent RABET

OBJECTIFS

- Maintenir et actualiser les connaissances du personnel électricien habilité, devant effectuer des travaux, des interventions, des dépannages, des essais, des consignations d'ordre électrique en basse tension dans des locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension. Et exécuter ou de faire exécuter en sécurité des opérations sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques HT
- Analyser ses pratiques professionnelles par un retour d'expérience afin de définir les risques encourus dans son environnement de travail
- Vérifier l'adéquation du titre d'habilitation avec les tâches réalisées.

PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

RETOUR D'EXPÉRIENCE (3 heures)

- Analyse des accidents et presque accidents,
- Analyse des pratiques professionnelles,
- Analyse des difficultés rencontrées lors de l'application des procédures.

MISE À JOUR DES SAVOIRS ET DU SAVOIR FAIRE (3 heures)

- Les zones d'environnement et leurs limites
- Les limites des titres d'habilitation
- Les opérations correspondant au titre d'habilitation
- Les principes généraux de prévention à appliquer au cours des opérations
- Les équipements de protection collective
- Les moyens de protection individuelle et leurs fonctions
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés

- La consignation et les documents associés
- Le respect des consignes
- Les mesures de prévention à observer lors d'une opération
- Les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés
- Les principes de la mise en équipotentialité
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

MISE EN SITUATION PRATIQUE (3 heures)

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE (1h30)

QCM permettant à chaque participant de valider ses acquis.

Temps d'appropriation et d'échange et évaluation de la satisfaction des stagiaires (15 minutes)

HABILITATION ELECTRIQUE : 3 ans